

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0055347

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8774 Société : R.A.N
 Actif Pensionné(e) Autre : 16 JUIN 1995
 Nom & Prénom : CHAKIL Fouad
 Date de naissance : 08-05-1968
 Adresse : 59, Rue Rahil Ben Ahmed R.N
 Tél. : 06-72-68-97-27 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. EL BERHOUMI A.
RHUMATOLOGUE
605, Bd Mohamed V Casa
Tél: 0522 24 55 47

Date de consultation : 27/06/2023

Nom et prénom du malade : EL KHOUMI A.N Age : 1970

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Tendonite plantaire

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 27/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/06/2013	g	K15	300 DH 300 DH	605-8805212455 Dr. RHMUAI TOLOUGUE Dr. EL BERRACHE OMAR

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE AL MASSIRA SIDI BOUZID Dr. Khaled Ben Ahmed Dr. HASSA Ouafa Tunisia	27/06/23	PHARMACIE AL MASSIRA SIDI BOUZID Dr. Khaled Ben Ahmed Dr. HASSA Ouafa Tunisia INPE : 092007911

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

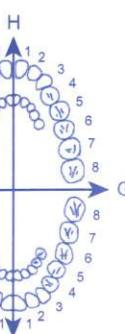
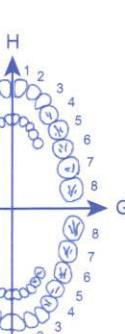
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور عبد الله البرهومي

Docteur Abdelillah EL BERHOUMI
RHUMATOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine René Descartes (Paris)
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris

Spécialiste des :

- ◊ Maladies Rhumatismales
- ◊ Maladies des Os & Articulations
- ◊ Maladies des Muscles
- ◊ Maladies de la Colonne Vertébrale



اختصاصي في أمراض الرئبة (الروماتيزم)

خريج كلية الطب بباريس (فرنسا)

طبيب سابق بمستشفى باريس

اختصاصي في :

- ◊ أمراض الروماتيزم
- ◊ العظام والمعاصل
- ◊ الجهاز العضلي
- ◊ العمود الفقري

Casablanca, le

27/06/23.

21,20

EL KHOUSSI

ANAL

① Indolan 100 mg pc 100

16,60

② Gel epharma
1 gel x 2 / pc

99,90

③ NEWFLEX
Gel FR

37,70

RAPP

④ De jau vol

175,40

PHARMACIE AL MASSA
51, Rue Rahal Ben Aïcha
Dr. Mme BENHASSA QUASSI
Tél: 05 22 24 80 54
Fax: 05 22 24 85 44

PPV: 16DH60
PER: 06/25
LOT: L2046-2

LOT/EXP.:
GX5204
11/2027
P.P.V: 37DH70

New Care AG, CH-4452 Itingen
EU Office: Kreillerstr. 65, 81673 Muenchen / Germany

605, Bd Mohamed V, 2ème étage Appt. 4 Casablanca - Tél. : 0522 24 55 47/49
Dr. EL BERHOUMI A
RHUMATOLOGUE

ISOPHARM
NEWFLEX
COOLING GEL
99,90 dhs
01/26
LOT 719
MFD 02/22

605, شارع محمد الخامس الطابق الثاني شقة 4 الدار البيضاء - الهاتف . 0522 24 55 47/49 (أمام الجامعة الحضرية للصخور السوداء)

605 Bd Mohamed V, 2ème étage Appt. 4 Casablanca - Tél. : 0522 24 55 47/49 (Face C.U. Essoukhour Essaouda)

الدكتور عبد الله البرهومي

Docteur Abdelillah EL BERHOUMI

RHUMATOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine René Descartes (Paris)
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris

Spécialiste des :

- ◊ Maladies Rhumatismales
- ◊ Maladies des Os & Articulations
- ◊ Maladies des Muscles
- ◊ Maladies de la Colonne Vertebral



اختصاصي في أمراض الرئبة (الروماتيزم)

خريج كلية الطب بباريس (فرنسا)

طبيب سابق بمستشفى باريس

اختصاصي في :

- ◊ أمراض الروماتيزم
- ◊ العظام والمعاصل
- ◊ الجهاز العضلي
- ◊ العمود الفقري

Casablanca, le

27/06/93

EL KHOUSI

ANAL

KHS : Infiltration du Talon 300DH
gauche au dépôt médio-lat.

Arreter la présente facture à Pas somme de
mois cent dirhams. 300DH

Dr. EL BERHOUMI A.
RHUMATOLOGUE
605 Bd Mohamed V Casablanca
Tél. 0522 24 55 47

الدكتور عبد الله البرهومي

Docteur Abdelillah EL BERHOUMI

RHUMATOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine René Descartes (Paris)
Ancien Médecin des Hôpitaux de Paris

Spécialiste des :

- ◊ Maladies Rhumatismales
- ◊ Maladies des Os & Articulations
- ◊ Maladies des Muscles
- ◊ Maladies de la Colonne Vertebral



Casablanca, le

27/06/23

اختصاصي في أمراض الرئبة (الروماتيزم)

خريج كلية الطب بباريس (فرنسا)

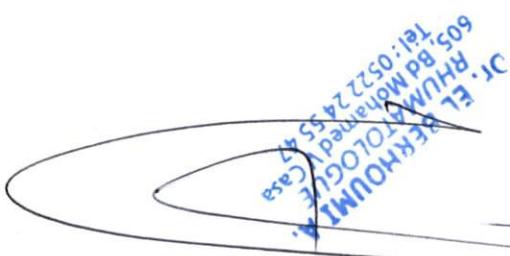
طبيب سابق بمستشفى باريس

اختصاصي في :

- ◊ أمراض الروماتيزم
- ◊ العظام والمفاصل
- ◊ الجهاز العضلي
- ◊ العمود الفقري

EL KHOUSSI ANAL.

K15: Es gibt den Talm
größer am Dorsum der



605، شارع محمد الخامس الطابق الثاني شقة 4 الدار البيضاء - الهاتف : 0522 24 55 47/49 (أمام الجامعة الحضرية للصخور السوداء)

605 Bd Mohamed V, 2^{ème} étage Appt. 4 Casablanca - Tel. : 0522 24 55 47/49 (Face C.U. Essoukhour Essaouda)